

COMITE DÉPARTEMENTAL FFN DU CALVADOS

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 5 DÉCEMBRE 2017 18H00 A HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR

Présents : Christine Bailly, Brune Champion, Bruno Lesueur, Corine Olivier, Fabrice Pinthier

Assistent : Pascale Créance, Stéphane Lambert

Absent excusé : Michel Coste

PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Compte tenu de l'absence de quorum à l'assemblée générale et l'assemblée générale extraordinaire du 17 décembre 2017, il est décidé de convoquer une nouvelle assemblée générale qui aura lieu le mercredi 13 décembre 2017 à 19h00 à la Maison des Associations d'Hérouville-Saint-Clair salle au rez de chaussée.

L'ordre du jour est le suivant :

- modification des statuts,
- questions diverses.

CAMIONNETTE DU CD 14

Stéphane fait le point sur la sérigraphie qui sera imprimée sur la camionnette. Il transmettra le devis dès sa réception. Il est décidé d'apposer le logo de la FFN ainsi que le logo du CD14.

ENF

Suite à la dernière session (formation + Pass) qui s'est tenue dimanche 26 novembre, dans la matinée, à la Grâce de Dieu, un certain nombre de dysfonctionnements ont été relevés.

Corinne, qui était sur place ainsi que Stéphane, fait part du déroulement de la session et des éléments qui en ont découlé. Étaient présents : Alexia en tant que Délégué Territorial (responsable de la session et responsable de l'informatique), les évaluateurs (dont un certain nombre de jeunes BF), les entraîneurs, 170 nageurs et leurs parents.

Corinne ainsi qu'Alexia demandent aux parents de quitter la piscine. En effet, il est acquis que les parents n'ont pas à être présents lors de ces sessions.

Afin de préserver le bon déroulement de ces sessions, en toute SÉRÉNITÉ, il est rappelé et il est décidé :

- Les Délégués Territoriaux (natation sportive) habilités à superviser une session de l'ÉNf sont : Alexia Hubert, Nicolas Cantel, Kevin Lecaplain, Christine Bailly, Mathias Faride.
- Alexia Hubert est seule responsable de l'informatique, et, à ce titre, la seule habilitée à enregistrer les résultats.
- Les parents ne sont pas autorisés à rester auprès des nageurs.

- Les évaluateurs ne doivent pas avoir de contacts avec qui que ce soit : parents, entraîneurs ou autres pendant leurs évaluations, et ce afin de préserver leur objectivité et leur sérénité.
- Le Délégué Territorial en charge de la session est le seul habilité à recevoir toute remarque, réclamation, ou autre.
- Un représentant du Comité du Calvados assistera à chaque session. Sa mission sera d'observer et de veiller à l'intégrité des évaluateurs, garant de l'équité. Il n'a pas de rôle technique.
- Le Délégué Territorial est seul habilité à prendre des décisions techniques.

CHACUN DOIT VEILLER A RESTER DANS LES LIMITES DE SON RÔLE

LES ÉVALUATEURS A ÉVALUER – LES ENTRAÎNEURS À ENTRAÎNER

2 sessions de l'ÉNF se dérouleront à Lisieux les 7 janvier et 22 avril 2018. Christine Bailly en sera le Délégué Territorial. Les autres sessions du Calvados se tiendront suivant le calendrier établi en début de saison.

Enfin, le Comité Départemental demande aux Responsables de club de diffuser largement ces informations, notamment auprès des parents et des accompagnateurs. Il est demandé également de ne pas attendre le dernier moment pour inscrire les enfants.